

DECRET N° 2018-0910 /PRES/PM/MS
 rectifiant le décret n°2017-1139/PRES/PM/MS
 du 30 novembre 2017 portant nomination d'un
 Directeur de service.

**LE PRESIDENT DU FASO,
 PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,**

- VU la Constitution ;
 VU le décret n° 2016-001/PRES du 06 janvier 2016 portant nomination du Premier Ministre ;
 VU le décret n°2018-0035/PRES/PM du 31 janvier 2018 portant remaniement du Gouvernement ;
 VU le décret n° 2018-0272/PRES/PM/SGG-CM du 12 avril 2018 portant attributions des membres du Gouvernement ;
 VU le décret n° 2018-0093/PRES/PM/MS du 15 février 2018 portant organisation du Ministère de la santé ;
 VU le décret n°2017-1139/PRES/PM/MS du 30 novembre 2017 portant nomination d'un Directeur de service ;

VISAF n° 00711

09/10/2018

DECRETE

Article 1 : L'article 1 du décret n°2017-1139/PRES/PM/MS du 30 novembre 2017 portant nomination d'un Directeur de service est rectifié ainsi qu'il suit pour erreur portant sur l'emploi.

AU LIEU DE :

Article 1 : Madame Habibou KABORE, Mle 85 764 T, **Gestionnaire des hôpitaux**, est nommée Directrice de l'Administration et des finances du Centre hospitalier universitaire Yalgado Ouédraogo.

LIRE :

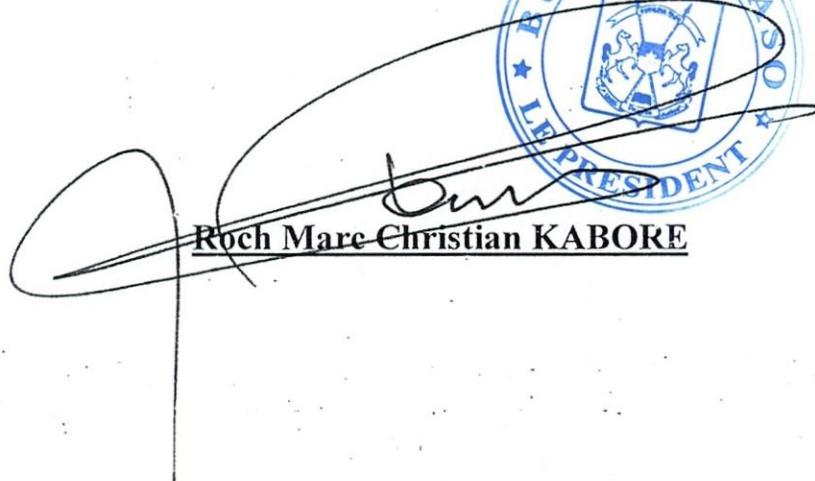
Article 1 : Madame Habibou KABORE, Mle 85 764 T, **Administrateur des hôpitaux et des services de santé**, est nommée Directrice de l'Administration et des finances du Centre hospitalier universitaire Yalgado Ouédraogo.

Le reste sans changement

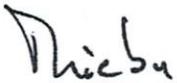
Article 2 : Le Ministre de la Santé est chargé de l'exécution du présent décret qui prend effet pour compter de la date de prise de service de l'intéressée et sera publié au Journal Officiel du Faso.

Ouagadougou, le 11 octobre 2018




Roch Marc Christian KABORE

Le Premier Ministre



Paul Kaba THIEBA

Le Ministre de la Santé



Nicolas MEDA